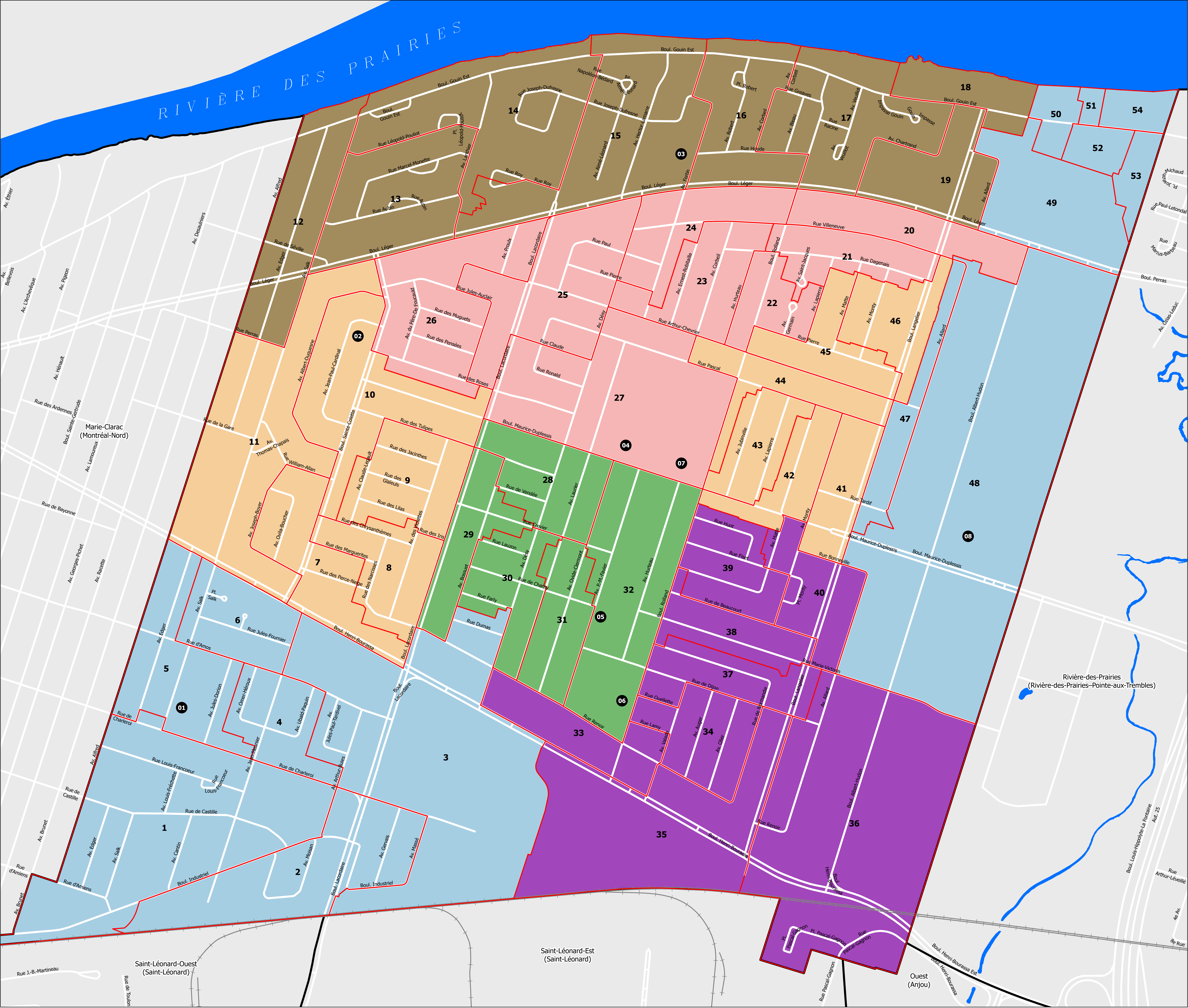


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement : Montréal-Nord Nom du district: Ovide-Clermont

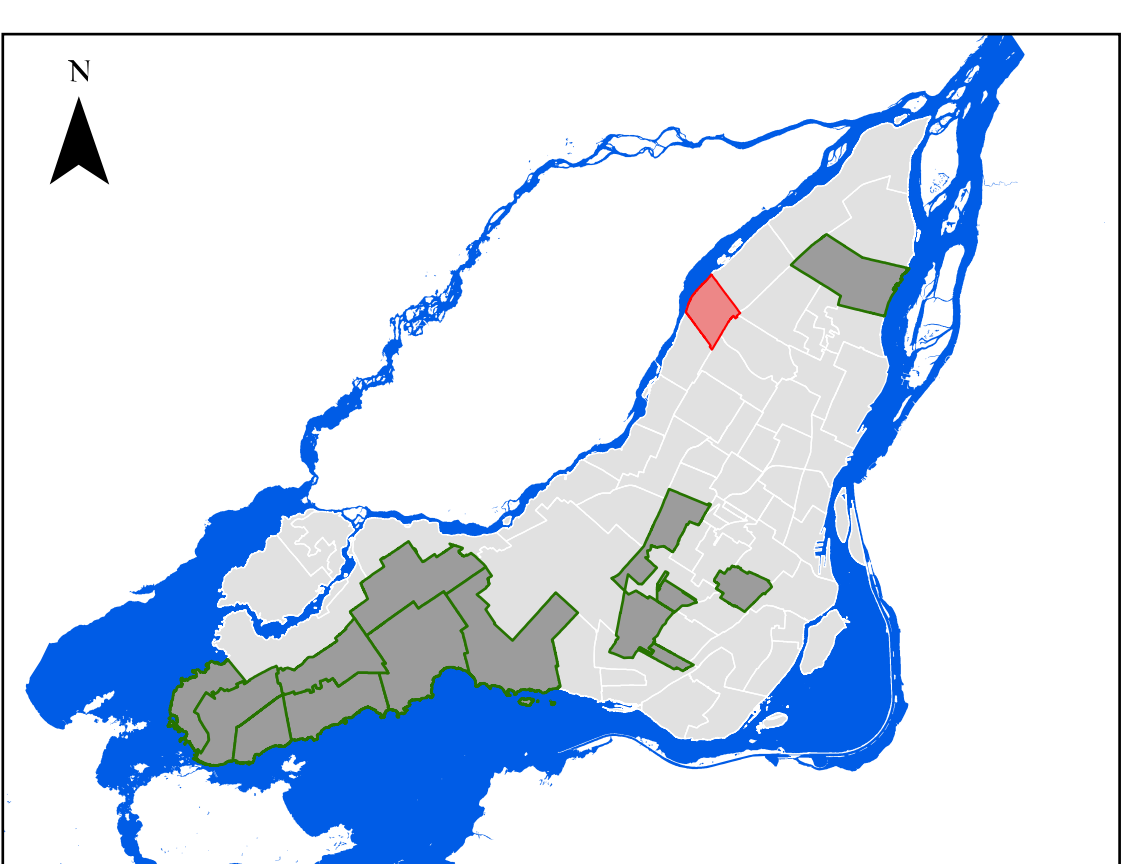
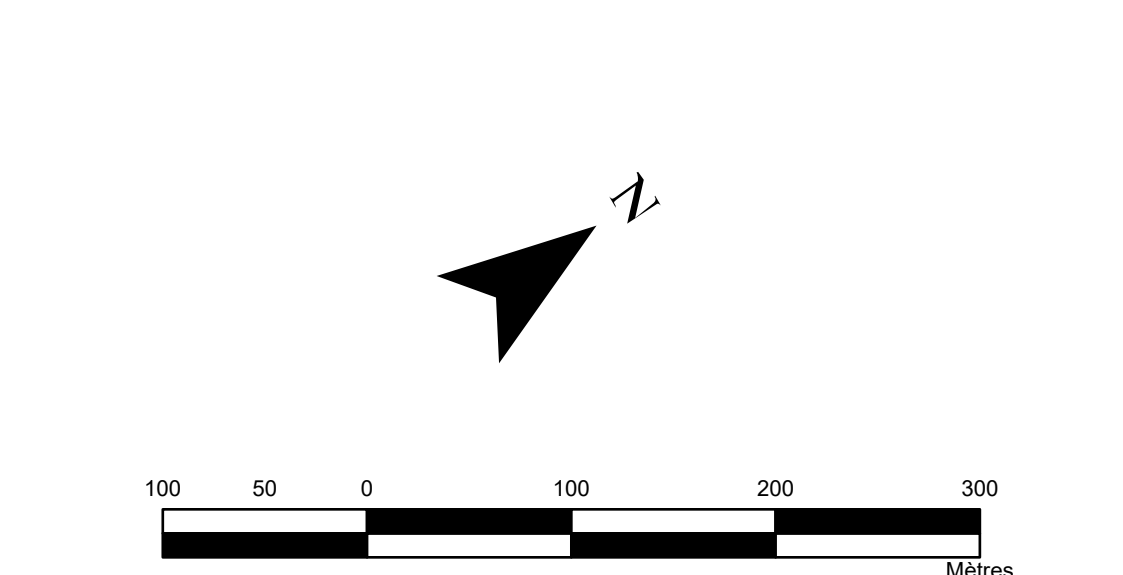


Elections Montréal	
ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025	
Arrondissement de Montréal-Nord	
District électoral d'Ovide-Clermont (082)	
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 Centre de loisirs de Montréal-Nord 11121, avenue Salk Gymnase	001-002-003-004-005-006
02 École Sainte-Cécile 12001, avenue Jean-Paul-Cardinal Gymnase	007-008-009-010-011
03 École Adolphe-Denis 12500, avenue Fortin Gymnase	012-013-014-015-016-017-018-019
04 École secondaire Henri-Bourassa 6551, boulevard Maurice-Duplessis Collège	020-021-022-023-024-025-026-027
05 École Lester B. Pearson 11575, avenue P.-M.-Favre Gymnase sous-sol	028-029-030-031-032
06 École Le Carignan 11480, boulevard Rolland Gymnase	033-034-035-036-037-038-039-040
07 École Gerald-McNamee 6111, boulevard Maurice-Duplessis Gymnase	041-042-043-044-045-046
08 École secondaire aux Mille-Voix 13001, boulevard Albert-Hudon Gymnase	047-048-049-050-051-052-053-054
Dans l'arrondissement de Montréal-Nord, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller de la ville de son district 4. Le conseiller d'arrondissement de son district	

Données mises à jour le 2025-10-01 Produit le 2025-10-01 à 21:11

00 Numéro de section
00 Endroit de vote
— Limite des districts avoisinants
— Limite de section
— Ville liée de l'agglomération de Montréal
— Arrondissement de la Ville de Montréal
— Hydrographie
— Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représentent un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.